



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



25096376

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

17 JUL. 2025

DIVISION MONSIEUR

N° d'entreprise : **0401 763 211**

Nom

(en entier) : **CENTR'HABITAT**

(en abrégé) : **CH**

Forme légale : **SRL agréée sous le n°5400 par la SWL - société de droit public**

Adresse complète du siège : **rue Edouard Anseele 48 - 7100 La Louvière**

Objet de l'acte : Désignation d'un Président et d'un Vice-Président de l'Organe d'Administration

Extrait du PV de l'Organe d'Administration du 03 juillet 2025

3.1 Désignation d'un Président de l'Organe d'administration

Le Directeur-gérant signale qu'une seule candidature a été reçue, celle de Monsieur Jacques Gobert. Il demande si d'autre candidat souhaite(nt) se manifester, et ce n'est pas le cas.

Dans ces circonstances, il est proposé de voter à main levée.

Tous les administrateurs présents acceptent le vote à main levée et ne souhaitent pas recourir aux votes secrets.

L'Organe d'administration désigne, à l'unanimité, Monsieur Jacques Gobert (administrateur mandaté par la Ville de La Louvière en conseil communal du 27 mai 2025).

Conformément à l'AGW du 30 août 2007, confirmé lors de l'assemblée générale du 20 juin 2013, les émoluments octroyés au Président sont fixés à 30.310,69 € annuel brut indexé.

Il ne bénéficie d'aucun jeton de présence.

3.2 Désignation d'un Vice-Président de l'Organe d'administration.

Le Président signale qu'une seule candidature est parvenue, celle de Monsieur Bruno Pozzoni, ici représenté par Madame Leheut (via une procuration).

Il demande si une autre personne souhaite se porter candidat.

Madame Deliboyraz propose sa candidature.

L'Organe d'administration décide de recourir au vote secret pour procéder à la désignation du Vice-Président.

Deux scrutateurs sont désignés : Madame Nanni et Monsieur Hermant.

13 membres prennent part au vote (3 procurations).

16 bulletins se trouvent dans l'urne.

A l'issue du comptage :

• 10 bulletins en faveur de Monsieur Pozzoni ;

• 5 bulletins en faveur de Madame Deliboyraz Zehra ;

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



- 1 bulletin nul.

L'Organe d'administration désigne, à la majorité, Monsieur Bruno POZZONI (administrateur mandaté par la commune de Manage en conseil communal du 27 mai 2025) en qualité de Vice-Président.

Conformément à l'AGW du 30 août 2007, confirmé lors de l'assemblée générale du 20 juin 2025 les émoluments octroyés au Vice-Président sont fixés à 15.155,34 € annuel brut indexé.

Il ne bénéficie pas de jeton de présence.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).